

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/377977372>

# Validisme

Chapter · February 2024

---

CITATIONS  
0

READS  
13

1 author:



[Laurent Paccaud](#)

Ecole normale supérieure de Lyon

22 PUBLICATIONS 41 CITATIONS

SEE PROFILE

## Pour citer ce document :

**Paccaud, L.**, (2024), « Validisme », in B. Andrieu et G. Boetsch, *Les mots de demain : Un dictionnaire des combats d'aujourd'hui* (471-476). Neuilly : Atlande.

## Validisme

Laurent Paccaud

### Définition

Le terme « validisme » désigne des attitudes discriminatoires adoptées à l'encontre des personnes dites « handicapées » ou « en situation de handicap ». L'adjectif « valide » qualifie des corps et individus dont le système organique et les aptitudes correspondent aux normes capacitaires et de santé d'une société donnée. Le suffixe « isme » renvoie à un système de différenciation, de hiérarchisation et d'inégalité.

### Mots-clés

Handicap, Inégalité, Normes capacitaires, Intersectionnalité, Microperformativité, Militantisme

Le validisme, tout comme le capacitisme, est une proposition de traduction, dans l'espace francophone, du concept d'« *ableism* ». Ainsi, pour bien comprendre ce à quoi renvoie ce terme, il convient de revenir sur la notion d'*ableism*, ses définitions et son histoire.

Ce concept s'inscrit dans une critique du « modèle médical du handicap ». En effet, depuis la biologisation de la pensée qui s'est opérée à l'époque des Lumières, le monde médical s'est attelé à définir la normalité corporelle et a tenté de contrecarrer, de traiter, de réparer les corps étiquetés comme pathologiques ou anormaux. Dans ce cadre, le concept de « handicap », tel qu'il est formalisé à partir des années 1950, est pensé comme un problème individuel découlant directement d'une incapacité, elle-même conséquence d'une déficience. Au cours des années 1960, une première critique du « modèle médical du handicap » a été formulée. La principale innovation proposée par le modèle alternatif dit « social » est le renversement de cette chaîne de causalité. La cause du handicap n'est alors plus rapportée à l'individu, mais exclusivement à la société capitaliste qui échoue à répondre à ses besoins. L'individu est handicapé à cause des obstacles physiques et sociaux que contient la société dans laquelle il vit.

C'est à partir des apports théoriques et politiques du modèle social du handicap que le concept d'*ableism* – provenant du terme « *able* » qui signifie « être capable », « être apte » – émerge à la fin des années 1970 dans le monde anglo-saxon. Sa conceptualisation prend place au sein des mouvements militants de personnes handicapées, en interaction avec le champ académique des *critical disability studies*, puis des *feminist studies* et des *queer studies* (Garland-Thomson, 2002).

Si le concept d'*ableism* a pu renvoyer, selon les territoires géographiques et les milieux sociaux, à des définitions qui diffèrent partiellement, plusieurs éléments traversent l'ensemble des acceptions de ce terme (Campbell, 2009 ; McRuer, 2006). Comme l'explique la bioéthicienne Rosemarie Garland-Thomson (2002), s'inspirant des théories féministes postmodernes, une réflexion a été menée au sujet de l'« état de nature » des corps atteints et des manières dont « la culture sature les particularités des corps de significations, ainsi qu'aux conséquences de ces dernières » (p. 2). Il ne s'agit alors pas de nier la matérialité des corps, ni les variabilités qui

existent entre les corps, mais plutôt de considérer que les corps et leurs fonctionnements sont toujours définis et interprétés à l'aune de discours et de normes. Cette autrice parle alors d'un système normatif relatif aux capacités et incapacités qui produit des sujets en différenciant et marquant les corps. Cette différenciation et catégorisation des corps fait système en ce qu'elle participe de la production et de la légitimation d'une distribution inégale des ressources, des statuts et du pouvoir en faveur des personnes qui sont en mesure de se conformer aux normes capacitaires. Les corps « hors normes » sont alors définis en termes de déficits, d'incapacités et de handicap (Masson, 2013). À la suite de Garland-Thomson, plusieurs auteurs et autrices parlent de corps « *able-bodied* », que l'on pourrait traduire par « valide » ou « normocapacitaire » et qui fait référence à la définition culturellement partagée de ce que signifie avoir un fonctionnement corporel/cognitif normal.

Les mouvements militants de femmes handicapées ainsi que des tenants des études féministes et *queer* ont établi des parallèles entre le système normatif relatif aux capacités et incapacités et les systèmes normatifs relatifs au genre ou à la « race » (et les rapports de domination afférents que sont le sexisme et le racisme) afin d'investiguer les correspondances entre divers systèmes normatifs et les enjeux de discrimination entrecroisés (Masson, 2013 ; Parent, 2017). En effet, comme le souligne le chercheur en philosophie et militant Dan Goodley (2014, p. 35) « les modes validistes de reproduction culturelle et les conditions matérielles handicapantes ne peuvent pas être séparés de l'hétérosexisme, du racisme, de l'homophobie, du colonialisme, de l'impérialisme, du patriarcat et du capitalisme ». Ainsi, l'*ableism* est pensé comme un concept permettant d'appréhender l'intrication de différentes forces sociales et l'intersectionnalité des rapports de domination.

On peut faire l'hypothèse que, dans l'espace francophone, ces courants théoriques n'ont commencé à être utilisés que plus tard en raison de la prégnance du « modèle de développement humain – processus de production du handicap » (Fougeyrollas, 2010). Ce modèle souligne le caractère situationnel du handicap. Un individu ayant des efficiences et déficiences ainsi que des capacités et incapacités singulières, dans l'interaction avec son environnement, peut être en situation de participation sociale (soit la pleine réalisation des habitudes de vie dites « normales ») ou en situation de handicap (soit l'incapacité à réaliser des habitudes de vie dites « normales »). Cependant, ce modèle ne questionne pas le système normatif à partir duquel les fonctionnements organiques, les aptitudes et les habitudes de vies sont définis.

Dès le début des années 2000, plusieurs traductions du terme « *ableism* » apparaissent néanmoins dans les espaces militants et académiques sans qu'ils soient vraiment définis : validisme, capacitisme, handicapisme ou encore incapacitisme. À partir des années 2010, deux termes prennent l'ascendant : celui de validisme et celui de capacitisme. Comme l'explique le sociologue Adrien Primerano (2022, p. 44), « [c]ette binarité de traduction s'inscrit sur des territoires différents de la francophonie, et chacun de ces concepts porte des spécificités selon les espaces en termes de circulation et de mobilisation ». Néanmoins, cet auteur conclut en spécifiant que le validisme et le capacitisme se distinguent plus par leurs circulations géographiques propres que par une distinction de sens. Il relève en particulier trois éléments communs aux deux termes : (1) une intrication des champs militants et universitaires dans le processus de formalisation et de diffusion, (2) une filiation avec le féminisme et les approches intersectionnelles, (3) une relation à la question de la production au sein du système capitaliste.

Les premières traces du terme validisme apparaissent dans des textes militants en France, dès 2004. Depuis, il en est principalement fait usage dans les espaces associatifs et militants relatifs au handicap. On remarquera une référence marquée à la pensée marxiste et aux relations entre le handicap, le travail et la productivité dans un mouvement de dénonciation des processus de catégorisation et de déclassement inhérents aux politiques du handicap. L'occurrence du terme

dans les médiats augmente progressivement, mais relève encore avant tout de prises de discours rapportés de militantes et militants. L'usage du terme dans le monde universitaire n'en est encore qu'à ses prémices. Par ailleurs, il n'a pas encore été l'objet d'une conceptualisation rigoureuse.

Par contraste, le terme capacitisme s'est principalement diffusé dans les espaces francophones canadien et suisse, tant dans les milieux militants que dans le champ académique. Plusieurs chercheurs ont d'ailleurs proposé des définitions du terme, dont Alexandre Baril (2013) et Dominique Masson (2013) au Canada ou Jean-Pierre Tabin (2019) en Suisse. On relèvera enfin des liens avec le féminisme et les approches intersectionnelles plus tangibles que pour le terme validisme.

## **Bibliographie**

Baril A., *La normativité corporelle sous le bistouri : (Re)penser l'intersectionnalité et les solidarités entre les études féministes, trans et sur le handicap à travers la transsexualité et la transcapacité*, Université d'Ottawa, 2013.

Campbell F., *Contours of ableism : The production of disability and abledness*, Melbourne: Palgrave Macmillan, 2009.

Fougeyrollas P., *La funambule, le fil et la toile : Transformations réciproques du sens du handicap*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010.

Garland-Thomson R., "Integrating Disability, Transforming Feminist Theory", *NWSA Journal*, 2002, 14(3): 1-32.

Goodley D., *Dis/ability studies : Theorising disablism and ableism*, Londres, Routledge, 2014.

Masson D., "Femmes et handicap", *Recherches féministes*, 2013, 26(1): 111-129.

McRuer R., *Crip theory : Cultural signs of queerness and disability* (Vol. 9). New York: New York University Press, 2006.

Primerano A., "L'émergence des concepts de "capacitisme" et de "validisme" dans l'espace francophone" *Alter. European Journal of Disability Research*, 2022, 16(2): 43-58.

Tabin J.-P., Piecek M., Perrin C., Probst, I., *Repenser la normalité. Perspectives critiques sur le handicap*. Lormont, Le bord de l'eau, 2019.